



CONCOURS D'ETALS DE FRUITS ET LEGUMES



NOUVELLE-CALEDONIE

Du lundi 15 novembre au dimanche 21 novembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION - PARTICIPATION GRATUITE

A remplir par le dirigeant d'entreprise ou le responsable de magasin/rayon. A retourner, complété, daté et signé à : contact@ifel.nc

ou à l'adresse : IFEL NC, 3 rue Alcide Desmazures BP 111 – Chambre d'agriculture, 98 800 Nouméa

Nom, prénom du (de la) dirigeant(e) _____

Et / ou du Responsable rayon fruits et légumes _____

Raison sociale, Enseigne commerciale _____

N° RIDET _____

Adresse physique _____

Code postal – Ville _____

Téléphone _____ Télécopie _____ Courriel _____

Convention collective d'appartenance : _____

Activité principale de l'entreprise : _____

CATEGORIE DE PARTICIPATION (cocher la catégorie à laquelle votre point de vente appartient)

Catégorie : Stalle de marché.

Catégorie : Epicerie ≤ 200 m² de surface de vente

Catégorie : Supérettes de 201 à 799 m² de surface de vente

Catégorie : Supermarchés et hypermarchés ≥ 800 m² de surface de vente

Dans le cadre des enseignes, un bulletin par magasin doit être rempli.

Surface du magasin _____ m².

Nombre de personnes au sein de l'équipe en charge de l'étal _____ personnes.



HORAIRES D'OUVERTURE DU POINT DE VENTE (pour la visite des jurys)

Activité en magasin	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	de	de	de	de	de	de
	à	à	à	à	à	à
Après-midi	de	de	de	de	de	de
	à	à	à	à	à	à
Cocher le jour ou les jours de fermeture						

REGLEMENT DU CONCOURS

Je certifie avoir pris connaissance du règlement au concours d'étals de fruits et légumes de 2021 et en accepter les termes sans restriction ni réserve.

Je déclare donner mon consentement au traitement des données à caractère personnel me concernant, collectées dans le cadre du concours d'étals de fruits et légumes de 2021 pour la gestion de ma participation.

A _____, le _____ 2021

Cachet de l'entreprise

Signature du dirigeant ou responsable

Fiche d'inscription individuelle Formation « Construire un rayon de fruits et légumes frais et attractif »

A remplir par le dirigeant d'entreprise et le salarié.

A retourner, complétée, datée et signée au plus tard le 25 octobre 2021 à contact@ifel.nc

Merci de compléter une fiche d'inscription individuelle à la formation pour chaque salarié.

Informations concernant le participant

Nom : Prénom :

Tél. : Email : @.....

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse physique :

Commune : BP : CP :

N° CAFAT : Emploi occupé :

Code ROME du poste :

Type de contrat : CDD CDI TESA Autre :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Date de fin de contrat (si CDD ou TESA) :

Niveau de formation :

Nom du responsable hiérarchique :

Je souhaite participer à la session de formation au CFPPA Sud à Port Laguerre :

- mardi 02 novembre : 8h00 - 10h00
- mercredi 03 novembre : 8h00 - 12h00
- jeudi 04 novembre : 8h00 - 10h00
- vendredi 05 novembre : 8h00 - 10h00

→ Convocation sur place à 7h30



Cette formation se déroulera dans le respect des gestes barrière et des mesures de distanciations. Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de la formation (merci de prévoir votre propre masque).

Coût de la formation : 100% pris en charge par le FIAF pour les salariés¹

¹ Sous réserve d'éligibilité

Conditions générales d'inscription

Les conditions d'inscription :

Les inscriptions par téléphone et par e-mail sont admises et ne sont prises en compte définitivement qu'à réception de leur confirmation écrite et signée par l'employeur et le salarié concerné dans un délai de 1 semaine avant le démarrage de la formation.

A réception, un courrier mail d'invitation est adressé aux signataires de la demande.

Les conditions d'annulation et de remplacement

1. Les demandes d'annulation

Toute annulation devra se faire par lettre recommandée ou par courriel avec accusé de réception. Elle doit parvenir par écrit au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation.

2. Les engagements de l'organisateur

Le centre de formation se réserve le droit, si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique d'annuler cette formation, et ce une semaine avant le début de la formation.

Le centre de formation se réserve le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, sans obligation de dédommagement ou pénalité reversé au client. L'organisateur fournira en fin de formation une attestation de formation.

Cette fiche d'inscription signée vaut engagement contractuel.

A, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

du responsable de l'entreprise

du participant